



Regional Agency for Agriculture and Food  
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation  
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



## **AVIS D'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT PROCÉDURE RESTREINTE NATIONALE**

PROJET DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE  
AU CLIMAT (AIC) EN AFRIQUE DE L'OUEST

Référence du marché: ARAA/AIC-BOAD/2025/AMI/019

**« SÉLECTION DES CONSULTANTS (CABINETS/FIRMES) POUR  
LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BASSINS  
DE COLLECTE DES EAUX DE RUISSELLEMENT ET DES FORAGES DANS LES ZONES  
D'INTERVENTION DU PROJET AIC AU TOGO ESSENTIELLEMENT DANS LES RÉGIONS DES  
SAVANES ET DE LA KARA »**



1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans *Dgmarket.com* du 09 mars 2021

2. La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a obtenu un financement du Fonds d'Adaptation pour la mise en œuvre du Projet régional de promotion de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) en Afrique de l'Ouest et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) intitulé sélection des consultants (cabinets) pour le contrôle des travaux de construction des bassins de collecte des eaux de ruissellement dans les zones d'intervention du projet AIC au Togo dans les régions des Savanes et de la Kara.

3. La mission consiste à contrôler et à assurer l'exécution des travaux d'infrastructures de mobilisation de l'eau dans la zone d'intervention du projet AIC au Togo principalement dans les régions de la Kara et des Savanes. Les travaux portent principalement sur la construction des :

- forages à énergie solaire et des sites à aménager pour le maraîchage avec irrigation solaire et un réseau californien ;
- bassins de collecte des eaux de ruissellement fonctionnels et l'acquisition des motopompes adaptées;
- bassins de collecte des eaux de ruissellement le long des couloirs de transhumance;
- forages à propulsion humaine le long des corridors de transhumance

La liste détaillée par site figure dans les termes de référence.

Le consultant effectuera à la fois un contrôle qualitatif, quantitatif et administratif et financier. Le marché se constitue en deux (02) missions

1. **Mission 1** : contrôle de l'exécution des travaux de construction des bassins de collecte des eaux de ruissellement et forages **dans la région des Savanes au Togo.**
2. **Mission 2** : contrôle de l'exécution des travaux de construction des bassins de collecte des eaux de ruissellement et forages **dans la région de la Kara au Togo.**

La durée prévue pour l'exécution des travaux d'infrastructure de mobilisation de l'eau est estimée à six (06) mois pour chaque région.

4. Les consultants légalement constitués, intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-après qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services :

- a) Lettre de manifestation d'intérêt ;
- b) Les informations justifiant la nature des activités, l'organisation technique et managériale, les qualifications dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, le personnel demandé.
- c) Si le consultant est constitué en groupement, une copie de l'accord de groupement ou d'une lettre d'intention de constituer un groupement ;

En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables du contrat dans son intégralité, si sélectionné.

Il est demandé aux candidats éligibles de fournir ces informations dans leurs manifestations d'intérêt en ne dépassant pas 10 pages (sans annexes).

5. La note minimale requise pour être présélectionnée est de 70 points. En cas d'égalité de points entre deux candidats, le candidat ayant le plus d'expériences suivant le critère D sera le mieux classé. Après l'analyse des réponses, une liste restreinte de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARAA; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après:

| Critères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Notes                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>A. Nature des activités du consultant avec le domaine de la prestation :</b><br>Être un cabinet ou bureau d'études légalement constitué et justifier d'au moins dix (10) années d'existence (joindre la copie de registre du commerce et de crédit mobilier, attestation d'agrément par l'Autorité compétence, certificat de conformité aux normes techniques et de sécurité, enregistrement auprès de l'ordre des ingénieurs ou d'une organisation professionnelle ou toute autre pièce équivalente)                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>10 points</b>                                   |
| <b>B. Organisation technique et managériale :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>10 points</b>                                   |
| <b>C. Nombre d'années d'expérience :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- &lt; 5 ans</li> <li>- Entre 5 et 10 ans</li> <li>- &gt; 10 ans</li> </ul><br>(Joindre la page de garde et de signature des contrats avec le client, les attestations de bonne exécution et tout autre document pouvant justifier la réalisation de la mission)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>10 points</b><br>00 pts,<br>05 pts,<br>10 pts.  |
| <b>D. Qualifications du consultant dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années (Joindre les attestations de satisfécit ou les pages de garde et de signature des contrats) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de missions de contrôle des travaux d'infrastructures au cours des cinq (05) dernières années (2020 – 2021 – 2022 – 2023 – 2024) et de l'année en cours<br/>(03 missions= 15 points; 05 points supplémentaires au-delà de 03 missions);</li> <li>- Nombre de missions de contrôle de l'exécution des travaux d'infrastructures de mobilisation de l'eau au cours des cinq (05) dernières années (2020 – 2021 – 2022 – 2023 – 2024) et de l'année en cours<br/>(10 points par mission).</li> </ul> | <b>40 points</b><br><br>20 points<br><br>20 points |



| Critères                                                                                                                                   | Notes            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>E. Le personnel permanent pour la mission :</b>                                                                                         | <b>30 points</b> |
| - Nombre d'Ingénieur hydraulicien ou équivalent, BAC + 5 au moins :<br>Un (01) ingénieur = 08 points<br>Deux (02) ingénieurs = 15 points   | 15 points        |
| - Nombre d'Ingénieur en génie civil ou équivalent, BAC + 5 au moins :<br>Un (01) ingénieur = 08 points<br>Deux (02) ingénieurs = 15 points | 15 points        |

6. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement. Les candidats sont tenus de respecter les dispositions relatives à la politique de la lutte contre la fraude et la corruption de la BOAD (confère dispositions 1.20 et 1.21 des Directives).

Le consultant ne doit recevoir, au titre de la mission, aucune autre rémunération que celle prévue dans le marché. Aucun bureau engagé à fournir des services en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au projet.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) cc: [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org), [jndione@araa.org](mailto:jndione@araa.org); [adasilveira@araa.org](mailto:adasilveira@araa.org), avec en Objet « **AMI019 AIC-BUREAU CONTRÔLE TOGO** ».

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à partir des adresses Drive ci-après selon la mission :

- **Pour la mission 1 :** <https://bit.ly/4hWfYI2>
- **Pour la mission 2 :** <http://bit.ly/4nZ8fKT>

Au plus tard :

- Date : **04 décembre 2025**
- Heure : **à 17 h 00 GMT.**

Les manifestations d'intérêt doivent être écrites en français sous la forme de **fichier PDF unique**.

**Direction Exécutive de l'ARAA**

